



FLASH INFO

Retrouvez le flash info n° 105 janvier 2025



INFORMATIONS MUNICIPALES

**La municipalité
vous souhaite
une belle année**

2025

**et vous retrouve le samedi 18 janvier 2025
à 15h00 à l'occasion des vœux du Maire**

salle Sterenn Er Roz





ENQUÊTE DE



SATISFACTION

Votre avis nous intéresse !

La municipalité souhaite connaître votre avis sur le site web de la commune.

Pour cela, flashez le QR code ci-dessous pour accéder directement au questionnaire.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune de Moustoir-Ac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Les trois agents recenseurs sont de gauche à droite : Christine Denis, Claire Bruneau, Joël Le Coq





Quand suis-je recensé ? j'habite dans une commune de :



de 10 000 habitants

**Le recensement a lieu
tous les 5 ans de façon exhaustive**

Pour vérifier si votre commune est concernée
par le recensement cette année, rendez-vous sur :

le-recensement-et-moi.fr



de 10 000 habitants

**Le recensement a lieu tous les ans
sur un échantillon de 8% des logements :**

vos logements d'habitation en fait peut-être partie !

Si vous êtes recensé, **vous recevrez un courrier
de votre commune** dans votre boîte aux lettres
au début du mois de janvier.

Comment ça marche ?

Une fois le courrier reçu, vous recevez dans votre boîte aux lettres
ou via la visite d'un agent recenseur, **une notice internet**
contenant **vos codes personnels de connexion**
et les **identifiants de votre logement**

pour répondre sur internet : le-recensement-et-moi.fr


Insee
en partenariat
avec votre commune



Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :

le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant.

Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger.

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne.

Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile.

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire.

(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

 le-recensement-et-moi.fr

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.
connaître votre **type d'habitation**,
c'est pouvoir anticiper les besoins
de construction dans votre ville.

... mon travail ?

**Lieu de travail, secteur d'activité,
situation professionnelle, etc.**
connaître votre **situation professionnelle**
permet de comprendre l'activité économique
des communes, accompagner leur
développement, et mesurer les mobilités
entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer
pour permettre d'évaluer l'évolution
de la population et ses besoins futurs :
crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster
l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.

Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont
nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli
ni doublon dans les données du recensement.
Les noms et prénoms seront supprimés de nos
fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État
de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

CHEVAUX EN DIVAGATION

Nous invitons les propriétaires de chevaux de la commune à se faire connaître auprès de la mairie en communiquant leurs numéros de téléphones ainsi que le secteur de leurs enclos.

En cas de problème il nous sera plus aisé de vous contacter. Nous rappelons également aux propriétaires de bien faire attention à l'état de leurs clôtures, ce qui pourrait engendrer des accidents.

Merci de nous contacter au 02.97.44.11.73 ou par mail à comculture@moustoir-ac.bzh





COLLECTE DE SAPINS

Une fois les fêtes de fin d'année terminées, vous pourrez déposer votre sapin naturel sans décoration ni pot aux deux sites de dépôt :

- Parking de la chapelle de Kerhéro
- Au local des services techniques de la commune

**DU 26 DÉCEMBRE AU
15 JANVIER**



NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHETTERIES 2025

Horaires déchetteries à partir du 1er Janvier 2025

Saint Jean Brévelay	
Lundi	8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Jeudi	/
Vendredi	8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h30 / 14h/18h

Plumelin	
Lundi	8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Mardi	/
Mercredi	/
Jeudi	8h30/12h30 / 14h - 18h
Vendredi	8h30/12h30 / 14h - 18h
Samedi	8h30/12h30 / 14h - 18h

Moréac	
Lundi	/
Mardi	/
Mercredi	8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Jeudi	/
Vendredi	/
Samedi	8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Naizin	
Lundi	/
Mardi	10h - 12h / 15h - 18h
Mercredi	/
Jeudi	/
Vendredi	/
Samedi	10h - 12h / 14h - 18h

France
Services

Réunion
d'information

En savoir 
sur la
retraite?



**mardi 21 Janvier
2025 à 14h**

FRANCE SERVICES
27 rue de Rennes
56660 Saint-Jean-Brévelay

**Inscription obligatoire
(places limitées)
02.97.44.29.65**

Programme

- ✓ Modes d'acquisition de trimestres
- ✓ Dispositifs de départ à la retraite
- ✓ Démarches à accomplir
- ✓ Dispositifs de retraite complémentaire
(présentation par l'AGIRC ARRCO)
- ✓ Echanges avec les intervenants

France-Services
Centre Morbihan Communauté
Locminé - Saint-Jean-Brévelay

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

SECURITE SOCIALE
l'Assurance
Retraite


France
services
Liberté
Égalité
Fraternité

Centre
MORBIHAN
C o m m u n a u t é

Je roule à vélo !

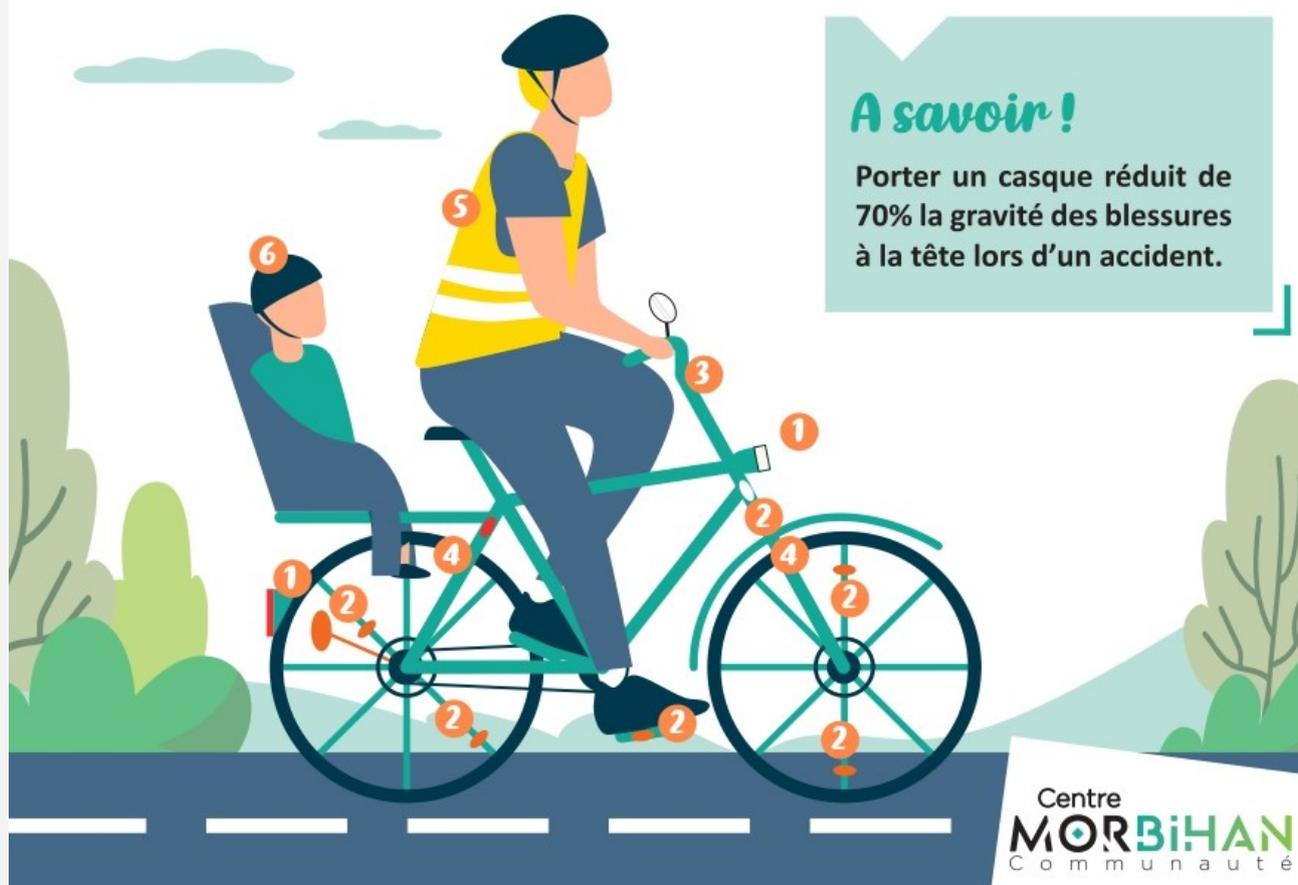
Fiche 1 - Les équipements

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- 1** Un **feu de position blanc ou jaune** à l'avant et un **feu de position rouge** à l'arrière, obligatoire dès que la luminosité est insuffisante,
- 2** **Des catadioptrés**
Un blanc à l'avant, orange sur les deux pédales et roues, un rouge à l'arrière,
- 3** **Un avertisseur sonore**
- 4** **Des freins (avant et arrière)**
Indépendants et en bon état,
- 5** **Un gilet rétro-réfléchissant**
Obligatoire pour cycliste et passager hors agglomération dès que la visibilité est insuffisante,
- 6** **Un casque**
Obligatoire pour les moins de 12 ans.

A savoir !

Porter un casque réduit de 70% la gravité des blessures à la tête lors d'un accident.



LES ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS



Antivol

Il est recommandé de toujours attacher son vélo même lors d'un court arrêt,



Rétroviseur

Permet une meilleure visibilité et de mieux appréhender les dangers,



Pneus à bandes latérales rétro-réfléchissantes

Complète les éléments réfléchissants pour améliorer votre visibilité envers les autres usagers,



Ecarteur de danger

Positionné à l'arrière sur le côté gauche, il incite les automobilistes à s'écarter lors des doublages,



Carter de chaîne

Il protège la chaîne et le pédalier tout en évitant que les vêtements s'y coincent.



Porte-bagages

Dispositif adapté, un poids maximal figurant sur la notice doit être respecté. Les bagages ne doivent pas gêner la conduite,



Sacs et sacoches

Transportent et protègent vos affaires durant les trajets. Des paniers peuvent être utilisés,



Béquille

Utile lors des arrêts hors stationnement ou le temps de charger son matériel,



Remorque

De nombreux modèles existent pour transporter enfant, animal de compagnie mais aussi du matériel,



Siège enfant

Un siège enfant adapté est obligatoire jusqu'à 5 ans. Il doit être homologué, muni d'un dispositif de retenue adapté, et d'un repose-pied.

PAR MAUVAIS TEMPS ...

Garde-boue : Prévient des projections sur votre dos, jambes et vélo,

Sur-pantalon ou sur-jupe : Protège vos vêtements des projections et intempéries,

Pince ou serre-pantalon : Evite les risques d'accrochage de votre pantalon, existe en rétro-réfléchissant pour favoriser votre visibilité,

Couvre-selle imperméable : Garde votre selle sèche et propre.



LA RÉVISION



L'entretien de votre vélo est primordial

Pneus (usure et pression), freins, feux de position, chaîne... Il est impératif de réviser son vélo régulièrement.

JANVIER
25

Trait d'union

24 place Sainte-Barbe
56500 MOUSTOIR-AC
www.lemaillon.bzh

14, 21
& 28

15h-18h

ATELIER PEINTURE

Patrick TAT, artiste peintre, se propose de vous accompagner tout au long de l'atelier. A partir de 9 ans, inscriptions à l'année auprès de l'association Multiservices.

09 & 23

15h-18h

ATELIER THÉÂTRE

Venez donner de la voix et exercer vos talents à l'oral. Pour les adultes. Inscriptions à l'année auprès de l'association Multiservices.

22

à 14h30

ATELIER CRÉATIF

Création en plastique fou : porte-clé, mobile, bijoux, ... à toi de jouer !

Tout
le
mois

aux horaires d'ouverture de la médiathèque

PUZZLE PARTICIPATIF

En solo, entre amis ou en famille, relevez le défi de faire ensemble un puzzle de 1 000 pièces !



Renseignements et inscriptions au 02 97 60 55 45
ou par mail à traitdunion@moustoir-ac.bzh

CA C'EST PASSÉ AU TRAIT D'UNION :

Nous avons terminé l'année sur un air de fête au Trait d'Union !

Au programme, ateliers fabrication de calendriers de l'Avent, d'étoiles de Noël en papier cadeau et de bredele à la vanille. Nous avons terminé ce temps de l'Avent par des lectures de Noël et un fabuleux goûter !!

Merci à toutes et à tous de participer aux animations du Trait d'Union et merci aux bénévoles de donner de leur temps.

Toute l'équipe de Trait d'Union vous souhaite une belle et heureuse année 2025 !



ÇA BOUGE À MOUSTOIR-AC

TU VEUX
JOUER ?



APRÈS-MIDI JEUX

Gratuit et ouvert à tous

+ 100
JEUX



JEU DE RÔLE
ESCAPE GAME
ANIMATIONS



SAMEDI
11 JANV.
DE 14 H À 18 H



BUVETTE
GOÛTER
PARKING

Avec la participation de



Marchebranche



Compétition Time's Up
et Escape Game
Pour tous

Sur réservation :
page FACEBOOK
Tu veux jouer ?

Salle Sterenn Er Roz, Moustoir-Ac

CA BOUGE À MOUSTOIR-AC



Gwenn Ha Du

PRÉSENTE



Allez!
on Danse!

Une Comédie en 3 actes
de Vivien LHERAUX

MOUSTOIR-AC

Salle Sterenn Er Roz

Samedi
27 Janvier
20h30

Dimanche
28 Janvier
14h30

Samedi
3 Février
20h30

Dimanche
4 Février
14h30

Samedi
10 Février
20h30

Entrée 6€